

Lettre ouverte aux trois chefs de partis représentés à l'Assemblée nationale

LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR DOIT AUSSI ÊTRE UNE SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE

Par Émile Ollivier, Bernard Normand et Daniel Baril

(Les auteurs sont respectivement Président, Directeur général et chargé de projet de l'Institut canadien d'éducation des adultes, ICÉA)

Monsieur Bernard Landry, chef du Parti Québécois,
Monsieur Jean Charest, chef du Parti Libéral,
Monsieur Mario Dumont, chef de l'Action démocratique,

Prochainement, le gouvernement du Québec complètera la réforme en cours de l'éducation, *Prendre le virage du succès*, en rendant publique une politique québécoise de l'éducation des adultes. À cet égard, nous croyons important que tous les représentants et les représentantes de la population à l'Assemblée nationale comprennent l'urgence d'entreprendre une réforme en profondeur de l'éducation et de la formation des adultes. Car la population adulte du Québec est confrontée à des défis éducatifs d'un nouveau genre et qui justifient que nous réactualisions la contribution de l'éducation à la vie démocratique et à la justice sociale. Selon nous, la société du savoir ne peut être et se développer si elle n'est pas d'abord une société éducative.

Étrangement, le Québec vit une situation paradoxale en regard de l'éducation et de la formation des adultes. Alors que la persistance de faibles niveaux de scolarisation de sa population adulte soulève des inquiétudes justifiées et que les possibilités et les exigences d'éducation se multiplient dans la vie des gens, la participation des adultes à des activités éducatives diminue d'année en année. La dernière enquête de Statistique Canada à ce sujet est révélatrice. Ainsi, de 1991 à 1997, le taux de participation de la population adulte du Québec à des activités organisées d'éducation des adultes a chuté de près du tiers. De 27 % qu'il était en 1991, ce taux de participation se situait à 20 % en 1997. En comparaison, toujours en 1997, le taux canadien de participation à l'éducation et à la formation des adultes se chiffrait à 27 %, tandis que celui de l'Ontario était de 30 %. Ces données montrent aussi que le Québec se situe à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes quant à la participation de sa population à des activités organisées d'éducation et de formation des adultes. Nous devons donc conclure que le Québec accuse un retard inacceptable qui devrait à lui seul nous convaincre de l'urgence d'agir.

Dans l'immédiat, un défi éducatif s'impose à nous. Car l'augmentation du taux de participation de la population du Québec à l'éducation et à la formation des adultes apparaîtra de plus en plus critique dans un contexte social, culturel et économique où l'impossibilité et la difficulté d'accéder au savoir et à l'éducation deviennent des sources d'exclusion. À titre d'exemple, selon l'Institut de la

statistique du Québec, entre 1990 et 1999, plus de 80 % des emplois créés au Québec furent obtenus par des travailleuses et des travailleurs ayant une scolarité de niveau postsecondaire partielle ou complétée. C'est donc dire que seulement 20 % de ces emplois ont été offerts à des personnes n'ayant pas complété des études de niveau secondaire. Concernant les emplois perdus, pour la même période, c'est plus de 90 % des emplois perdus qui étaient détenus par des personnes ayant une scolarité de niveau secondaire partielle ou complétée. Pour bien prendre la mesure de cette situation, rappelons que plus de deux millions de Québécoises et de Québécois ne possédaient pas, en 1996, un diplôme d'études secondaires ou de formation professionnelle. Sur la base de ces seuls chiffres, vous comprendrez donc pourquoi nous jugeons que les choses doivent changer en éducation et en formation des adultes.

Dans le cadre de la démarche gouvernementale d'élaboration et d'adoption d'une politique de l'éducation des adultes, l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) a fait valoir aux ministres responsables l'urgence que soit mise en branle une réforme de l'éducation et de la formation des adultes. Or, nous avons dû constater que les propositions rendues publiques par le gouvernement du Québec au printemps dernier n'invitaient pas la société québécoise à des changements essentiels en éducation et en formation des adultes. Pourtant, à nos yeux, la situation québécoise en éducation et en formation des adultes commande des transformations significatives. Dans cet esprit, nous craignons vivement que le Québec rate ce rendez-vous stratégique que constitue, pour l'éducation et la formation de la population adulte québécoise, l'adoption d'une politique gouvernementale d'éducation des adultes.

À ce sujet, les prochaines semaines donneront aux élues et aux élus de vos formations politiques l'occasion de donner un souffle nouveau à l'éducation et à la formation des adultes, puisque le gouvernement a annoncé vouloir adopter, d'ici le mois de décembre 2001, une politique de l'éducation des adultes. Dans ce contexte, nous vous invitons à faire de l'éducation et de la formation des adultes l'une des priorités du Québec d'aujourd'hui. Comme société, c'est avec résolution qu'il nous faut prendre de front ces défis éducatifs posés par le bas niveau de scolarisation de la population adulte québécoise et par la baisse constante de la participation de cette population à l'éducation et à la formation des adultes. Pour cela, une politique de l'éducation des adultes doit exprimer un engagement à investir dans le potentiel des Québécoises et des Québécois et elle doit aussi faire de l'éducation et de la formation des adultes un véritable instrument de progrès social, culturel, économique et démocratique. À ce sujet, les propositions gouvernementales soumises pour la consultation publique en octobre 2001 demandent à être améliorées.

Messieurs les chefs des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, nous considérons que l'éducation et la formation des adultes a connu des reculs dramatiques au cours des deux dernières décennies. C'est pourquoi nous enjoignons l'ensemble des élues et des élus à prendre une part active à la

démarche du gouvernement d'élaborer une politique de l'éducation des adultes pour faire de l'éducation et de la formation des adultes un chantier d'avenir ambitieux pour les Québécoises et les Québécois.